DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 11 avril 2025

Le onze avril deux mille vingt-cinq à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 31 mars 2025.

Membres en exercice: 11 Présents: 7 Votants: 8 Pour:8 Contre:0

<u>PRÉSENTS</u>: Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Damien MALIGE

ABSENTS: Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Jean DELMAS, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS représentés avec procuration: Monsieur Franck LAURAIRE représenté par Monsieur Jean-Louis SOULIER

Mr Monsieur Damien MALIGE a été nommé secrétaire.

OBJET: Approbation du Budget primitif 2025 - Budget Commune DE 2025 017

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune LE MALZIEU FORAIN,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996.

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE:

ARTICLE 1:

L'adoption du budget de la Commune LE MALZIEU FORAIN pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 3 648 176,95

En dépenses à la somme de : 3 648 176,95

ARTICLE 2:

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	2 056 779,71
012	Charges de personnel, frais assimilés	80 500
014	Atténuations de produits	10 000

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025 Date de reception de l'AR: 14/04/2025 048-214800898-DE_2025_017-DE A G E D I

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

042	Section à section	199 434,2
65	Autres charges de gestion courante	79 500
67	Charges spécifiques	500
68	Dot. aux amortissements et provisions	60 000
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 486 713,91

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 019 368,93
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	29 500
73	Impôts et taxes	12 400
731	Fiscalité locale	185 000
74	Dotations et participations	207 944,98
75	Autres produits de gestion courante	32 500
77	Produits spécifiques	0
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 486 713,91

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	2 826,71
001	Solde d'exécution section investissement	522 977,29
041	Opérations patrimoniales	79 200
10	AMT FORET SECTION COUFFOURS-MEJO	14 800
13	ECLAIRAGE PUBLIC	3 000
130	Forêt L'Estivalet	22 778
131	Forêt le Montruffet	2 519,03
150	Enfouissement réseaux Mialanettes	20 613
151	Voirie 2024 - Soulier et Mialanettes	107 871,13
152	Voirie 2025	141 700
31	AMENAGEMENT DIVERS VILLAGE	69 219,88
89	MATERIELS	171 458
98	Matériel informatique	2 500
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 161 463,04

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	749 406,96
040	Section à section	199 434,2

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025 Date de reception de l'AR: 14/04/2025 048-214800898-DE_2025_017-DE A G E D I

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 161 463,04
31	AMENAGEMENT DIVERS VILLAGE	0
152	Voirie 2025	26 600
151	Voirie 2024 - Soulier et Mialanettes	12 500
150	Enfouissement réseaux Mialanettes	2 700
145	Piste Forestière	68 422,13
133	Cimetière de Mialanes	10 244
130	Forêt L'Estivalet	8 241
10	AMT FORET SECTION COUFFOURS-MEJO	4 714,75
041	Opérations patrimoniales	79 200

ADOPTE A LA MAJORITE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dits. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après Dépôt en Préfecture le : et publication ou notification le La Maire, Colette ROUQUET.

> Date de transmission de l'acte: 14/04/2025 Date de reception de l'AR: 14/04/2025 048-214800898-DE_2025_017-DE A G E D I